Echappée Jurassienne Pédestre - Étape 4 : Salins les Bains - Montigny les Arsures

Cœur du Jura - Arbois - Poligny - Salins - Salins-les-Bains

Vignes à Montigny-les-Arsures (© Stéphane Godin/Jura Tourisme)

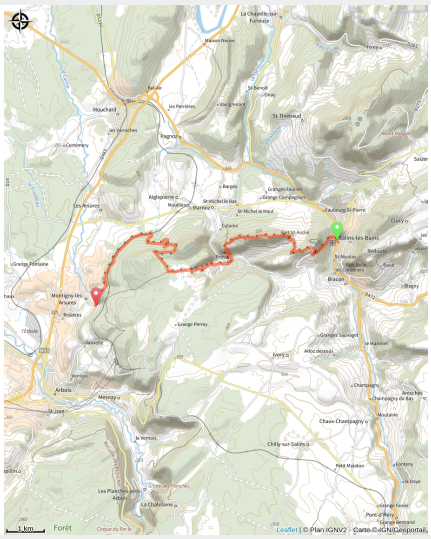

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 5 h

Longueur : 13.2 km

Dénivelé positif : 697 m

Difficulté : Très difficile

Type : Itinérance

Thèmes : Histoire et patrimoine, Naturel, Oenologique

Itinéraire

Départ : Grande Saline de Salins-les-Bains
Arrivée : Montigny-les-Arsures
Balisage :
GR® (Grandes Randonnées)
Communes : 1. Salins-les-Bains
2. Bracon
3. Pretin
4. Arbois
5. Aiglepierre
6. Montigny-lès-Arsures
7. Les Arsures

Profil altimétrique

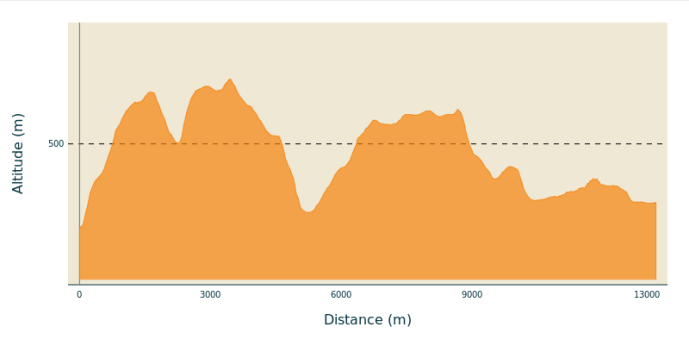

Altitude min 336 m Altitude max 626 m

Avant de repartir de Salins-les-Bains, un passage par la Grande Saline, inscrite au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, et le musée du sel s'impose. Tout comme une petite séance de remise en forme aux superbes thermes de Salins-les-Bains…

En effet il faudra de l'énergie car les choses sérieuses commencent sur l'Échappée Jurassienne Franco-Suisse avec une étape cassante faite d'ascensions et descentes abruptes dans le massif calcaire du Revermont.

Entre sous-bois, pâtures et points de vue, cette 4ème étape ne manquera pas de charme et de calme… Parfaite transition avant de rejoindre Arbois et le vignoble jurassiens. D'ailleurs, les pieds de vignes font leur apparition en fin d'étape à Montigny-les-Arsures, superbe village vigneron.

Sur votre chemin…

Toutes les infos pratiques

Échappée Jurassienne

Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique Conseils aux randonneurs, de vous équiper convenablement, de prendre de quoi vous ravitailler, de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces.

Dans le Jura, les randonnées empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers…).

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun détritus, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage…), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage…) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB CORNICHES CALCAIRES - CLUSE DE PRETIN A MARNOZ

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté
Mail : franche-comte@lpo.fr
Tel : 03 81 50 43 10
Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur la Cluse de Pretin à Marnoz sur les communes éponymes.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

Lieux de renseignement

Jura Tourisme
17 rue Rouget de Lisle, 39009 LONS-LE-SAUNIER

sejour@jura-tourism.com
Tel : 03 84 87 08 88
https://www.jura-tourism.com/